



Calendrier des examens pour la session 2017

publié le 26/12/2016

Calendrier des examens pour la session 2017 [↗](#)

Baccalauréat professionnel

Pour la métropole, La Réunion et Mayotte, les épreuves écrites de l'examen du baccalauréat professionnel sont fixées les jeudi 15, vendredi 16, lundi 19, mardi 20 et mercredi 21 juin 2017.

Pour la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Saint-Pierre et Miquelon et la Polynésie française, elles se dérouleront les mercredi 14, jeudi 15, vendredi 16, lundi 19, mardi 20 et mercredi 21 juin 2017.

Les épreuves écrites du domaine général auront lieu respectivement :

- ▶ le mercredi 14 juin et le jeudi 15 juin 2017 pour celles de français ;
- ▶ le jeudi 15 juin 2017 pour celles d'histoire-géographie et enseignement moral et civique ;
- ▶ le vendredi 16 et lundi 19 juin 2017 pour celles d'arts appliqués et de cultures artistiques ;
- ▶ le vendredi 16 juin 2017 pour celles de prévention, santé et environnement et

pour celles d'économie-droit et d'économie-gestion.

Le détail des horaires est défini en annexe VIII.

Des calendriers spécifiques à chaque spécialité de baccalauréat professionnel feront l'objet, comme chaque année, d'un courrier particulier de la direction générale de l'enseignement scolaire aux recteurs d'académie et vice-recteurs concernés.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.